



AYITI INTEL | ONE-STOP INTELLIGENCE BRIEF

January 03, 2026

Intelligence for Haiti's Democratic Transition

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La pause opérationnelle de seize jours se poursuit sans incidents de gangs au 3 janvier, marquant la période soutenue la plus longue sans violence majeure en 2025. Cependant, la Police nationale d'Haïti a identifié le 2 janvier l'agent Nelson Prud'homme comme suspect dans un double meurtre commis le jour de l'Indépendance à Delmas 40A, exposant les défaillances de discipline interne au sein des forces de sécurité. Rezo Nodwes a révélé que le Commissaire du Gouvernement de Port-de-Paix Me Jeir Pierre dirige une milice civile armée illégale qui a déjà tué une personne, confirmant l'effondrement des cadres juridiques. Le président du CPT Laurent Saint-Cyr a prononcé un discours le jour de l'Indépendance reconnaissant l'échéance du 7 février mais n'a fourni aucune précision sur la gouvernance post-échéance. Trente-cinq jours restent jusqu'au règlement de comptes constitutionnel.



RÉSUMÉ RAPIDE POUR LES PARTIES PRENANTES

La PNH identifie l'agent Nelson Prud'homme comme suspect dans le double meurtre du 1er janvier à Delmas 40A commis le jour de l'Indépendance.

Le Commissaire du Gouvernement de Port-de-Paix a confirmé diriger une brigade civile armée illégale avec un décès déjà attribué à la milice.

Le président du CPT Saint-Cyr a appelé à éviter toute dérive à l'approche du 7 février mais n'a offert aucune précision sur le cadre de gouvernance post-échéance.

La pause opérationnelle de seize jours du 21 décembre au 3 janvier représente la période soutenue la plus longue sans violence de gangs en 2025.

Le Conseil de sécurité de l'ONU devrait voter en janvier sur le renouvellement du mandat de la BINUH avant l'expiration du 31 janvier.

DÉVELOPPEMENT 1

LA PNH IDENTIFIE UN AGENT DANS LE DOUBLE MEURTRE DU JOUR DE L'INDÉPENDANCE

Le 2 janvier 2026, la Police nationale d'Haïti a formellement identifié l'agent Nelson Prud'homme de la 25e promotion comme auteur présumé d'un double meurtre survenu à Delmas 40A dans l'après-midi du 1er janvier 2026. L'incident s'est produit le jour de l'Indépendance, le même jour où le Premier ministre Fils-Aimé a souligné l'unité nationale et le président du CPT Saint-Cyr a appelé à un sens des responsabilités avant l'échéance du 7 février. La PNH a publié une déclaration affirmant qu'elle réaffirme son engagement à lutter contre l'impunité au sein de l'institution et ne ménagera aucun effort pour retrouver l'agent et le traduire en justice.

L'affaire a été transférée à la Direction centrale de la Police judiciaire et à la Direction des

Renseignements généraux pour une action d'enquête conjointe. Un mandat a été émis contre Prud'homme qui demeure un fugitif. Le fait qu'un agent de police ait commis un double homicide le jour férié le plus important de la nation souligne la crise de discipline interne au sein des forces de sécurité haïtiennes alors même que le gouvernement déclare une mobilisation générale contre les gangs.

Cet incident suit des schémas documentés d'inconduite policière, notamment les conclusions de Human Rights Watch selon lesquelles vingt-deux pour cent des victimes lors d'opérations anti-gangs sont des résidents touchés par des balles perdues ou victimes d'exécutions extrajudiciaires. Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme a constaté que la plupart des frappes de drones menées par les forces de sécurité haïtiennes sont probablement illégales au regard du droit international des droits de l'homme avec vingt morts civils dont onze enfants entre mars et septembre 2025. La capacité opérationnelle de la PNH à maintenir la discipline interne demeure fondamentalement compromise malgré la réception de vingt-cinq véhicules blindés américains le 27 décembre.

Avec trente-cinq jours jusqu'à l'expiration du mandat du CPT le 7 février et les gangs contrôlant quatre-vingts à quatre-vingt-dix pour cent de Port-au-Prince, la crise de légitimité s'étend au-delà du mandat politique du CPT à la capacité opérationnelle des forces de sécurité haïtiennes. Le décalage entre la rhétorique gouvernementale sur l'unité nationale et la réalité sur le terrain est frappant lorsqu'un agent de police commet un double meurtre le jour de l'Indépendance.



CONTEXTE HISTORIQUE

La Police nationale d'Haïti compte environ neuf mille agents responsables de onze millions de personnes créant de graves contraintes de capacité. L'inconduite policière et les exécutions extrajudiciaires ont été documentées de manière constante par les organisations internationales de défense des droits de l'homme, notamment le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et Human Rights Watch.

POINTS DE DISCUSSION

Un agent de la PNH a commis un double meurtre le jour de l'Indépendance à Delmas 40A exposant les défaillances de discipline interne.

L'agent Nelson Prud'homme de la 25e promotion identifié comme suspect et demeure fugitif. L'affaire transférée aux directions de la police judiciaire et du renseignement pour enquête conjointe.

L'incident s'est produit le même jour où les responsables gouvernementaux ont souligné l'unité nationale et la responsabilité.

Le schéma d'inconduite policière inclut des exécutions extrajudiciaires documentées et des

frappes de drones illégales.

La capacité opérationnelle de la PNH fondamentalement compromise malgré les livraisons de véhicules blindés américains.

DÉCISIONS RECOMMANDÉES

Les fournisseurs d'assistance sécuritaire internationale devraient mettre en œuvre un contrôle obligatoire des droits de l'homme pour les unités de la PNH recevant équipement ou formation.

La BINUH et les missions diplomatiques devraient exiger des rapports transparents sur les enquêtes internes sur l'inconduite policière avant le 7 février.

Le CPT et le gouvernement devraient établir un mécanisme de surveillance indépendant pour les exécutions extrajudiciaires et la violence policière.

Les organisations régionales devraient conditionner tout soutien sécuritaire supplémentaire à des progrès démontrables dans les réformes de discipline interne.

Les organisations de la société civile devraient documenter les schémas de violence policière pour les mécanismes de responsabilisation.



CONFIANCE



Confiance élevée basée sur des rapports institutionnels officiels.

DÉVELOPPEMENT 2

LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT DE PORT-DE-PAIX DIRIGE UNE MILICE ARMÉE ILLÉGALE

Rezo Nodwes a publié une enquête du 1er au 3 janvier révélant que Me Jeir Pierre, Commissaire du Gouvernement de Port-de-Paix ou procureur en chef, a confirmé qu'il dirige une brigade civile armée à Port-de-Paix. La milice qui opère en dehors de tout cadre juridique a déjà été attribuée à un décès. L'analyse juridique de Rezo Nodwes a déterminé que dans le droit haïtien, le Commissaire du Gouvernement est un magistrat du parquet dont le rôle est strictement judiciaire, notamment poursuivre les infractions, exiger l'application de la loi et superviser les enquêtes.

L'enquête a conclu que le procureur n'a aucune compétence opérationnelle, policière ou militaire et que le maintien de l'ordre relève exclusivement de la responsabilité de la Police nationale d'Haïti et exceptionnellement des forces armées dans un cadre juridique clairement défini. La création ou la direction d'une brigade civile surtout secrète et armée ne repose sur aucune base juridique et représente une milice paramilitaire illégale qui échappe à toute chaîne de

commandement reconnue, à tout contrôle institutionnel et à toute responsabilité claire.

Cette révélation confirme la propagation des groupes de vigilance au-delà de Port-au-Prince dans les départements régionaux. Human Rights Watch a documenté dans son Rapport mondial 2025 que les groupes d'autodéfense ont tué plus de deux cent soixante individus soupçonnés de liens avec les gangs souvent en collusion avec la police. Le Rapport du Conseil de sécurité de l'ONU a averti que les groupes d'autodéfense représentaient neuf pour cent des victimes entre juillet et septembre 2025 ciblant les affiliés présumés de gangs.

Le phénomène des milices se propage parce que la PNH manque de capacité opérationnelle pour protéger les communautés avec seulement environ neuf mille agents pour onze millions de personnes forçant les civils à organiser des groupes armés souvent avec la direction de responsables policiers ou judiciaires. Cependant ces milices opèrent en dehors de tout cadre juridique, emploient des exécutions extrajudiciaires et risquent de devenir elles-mêmes des organisations criminelles par l'extorsion et les meurtres de vengeance. Avec trente-cinq jours jusqu'au 7 février et la doctrine gouvernementale de non-négociation avec les gangs, la prolifération des milices devrait s'accélérer alors que les communautés perdent foi en la protection de l'État.



CONTEXTE HISTORIQUE

Les groupes d'autodéfense ont émergé en Haïti suite à l'effondrement de la capacité de sécurité de l'État dans les zones contrôlées par les gangs. Human Rights Watch a documenté que ces groupes ont tué plus de deux cent soixante individus avec des opérations souvent menées en collusion avec la police. Le phénomène représente un effondrement fondamental de l'État de droit alors que les responsables judiciaires et sécuritaires participent ou dirigent des groupes armés extrajudiciaires.

POINTS DE DISCUSSION

Le Commissaire du Gouvernement de Port-de-Paix Me Jeir Pierre a confirmé diriger une brigade civile armée illégale.

La milice a déjà été attribuée à un décès et opère en dehors du cadre juridique.

Le rôle du procureur est strictement judiciaire sans aucune compétence opérationnelle policière ou militaire.

La structure paramilitaire illégale échappe à la chaîne de commandement reconnue et au contrôle institutionnel.

Le phénomène se propage au-delà de Port-au-Prince dans les départements régionaux alors que la capacité de l'État s'effondre.

Plus de deux cent soixante individus tués par des groupes d'autodéfense souvent en collusion

avec la police.

DÉCISIONS RECOMMANDÉES

Les mécanismes internationaux des droits de l'homme devraient lancer une enquête immédiate sur les responsables judiciaires dirigeant des milices armées.

La BINUH devrait documenter les schémas de prolifération des milices et les victimes pour les rapports de responsabilisation avant l'expiration du mandat.

Les missions diplomatiques devraient conditionner l'assistance sécuritaire à l'engagement du gouvernement à démanteler les groupes armés illégaux.

Le CPT devrait émettre un décret exécutif interdisant explicitement aux responsables judiciaires et policiers d'organiser des milices civiles.

Les organisations de la société civile devraient établir des systèmes de surveillance pour les exécutions extrajudiciaires par les groupes d'autodéfense.



CONFIANCE



Confiance élevée basée sur des rapports institutionnels officiels.

DÉVELOPPEMENT 3

LE PRÉSIDENT DU CPT RECONNAÎT L'ÉCHÉANCE DU 7 FÉVRIER SANS PLAN DE GOUVERNANCE

Le président du CPT Laurent Saint-Cyr a prononcé un discours le jour de l'Indépendance le 1er janvier 2026 à la Villa d'Accueil soulignant que 2026 sera consacré à la tenue d'élections et appelant à un sens des responsabilités, au dialogue et à l'unité pour éviter toute dérive à l'approche du 7 février. Cela représente la première reconnaissance explicite du CPT de l'échéance du 7 février dans un discours public depuis la publication du calendrier électoral révisé du 25 décembre. Cependant, Saint-Cyr n'a offert aucune précision sur la manière dont le CPT gouvernera au-delà du 7 février, si le Conseil demandera une prolongation de mandat ou comment l'écart constitutionnel de trois cent soixante-cinq jours du 7 février 2026 au 7 février 2027 sera géré.

Saint-Cyr a déclaré que l'indépendance conquise il y a deux cent vingt-deux ans sous la direction de Jean-Jacques Dessalines était le fruit d'un choix historique et d'une vision tournée vers l'avenir des générations futures. Il a souligné que cette indépendance ne constitue pas seulement un patrimoine mais aussi une responsabilité collective que la nation n'a pas toujours su assumer. Il a

déclaré que le calendrier électoral est déjà publié et que le processus est en cours appelant les acteurs nationaux au sens des responsabilités, au dialogue et à l'unité afin d'éviter toute dérive à l'approche du 7 février.

La déclaration s'aligne sur la stratégie de manœuvres silencieuses du gouvernement telle que rapportée par Vant Bèf Info le 31 décembre procédant opérationnellement comme si le CPT gouvernera jusqu'en 2026 sans annoncer formellement une prolongation. Le Nouvelliste a publié un article le 1er janvier intitulé Le CPT et le gouvernement resserrent les rangs autour de l'objectif électoral suggérant une coordination interne. Cependant, l'absence de communication publique sur la gouvernance du 7 février crée un vide de légitimité.

Avec trente-cinq jours restants et les États-Unis sous le secrétaire Rubio approuvant les progrès vers les élections de 2026 acceptant implicitement la prolongation du CPT tandis que le Canada a déclaré le 7 février la fin inconditionnelle, les acteurs internationaux font face à un calendrier compressé. Le mandat de la BINUH expire le 31 janvier sept jours avant le CPT créant des défis de coordination supplémentaires. Aucune déclaration de la CARICOM ou de l'OEA n'a abordé la division États-Unis-Canada sur l'échéance. Les deux à trois prochaines semaines du 5 au 25 janvier sont critiques pour savoir si les acteurs internationaux négocient une position unifiée ou permettent au CPT de gouverner dans une zone crépusculaire de légitimité.



CONTEXTE HISTORIQUE

Le CPT a prêté serment le 25 avril 2024 avec un mandat de gouverner jusqu'au 7 février 2026 lorsque les responsables élus assumeront le pouvoir. Le mandat du Conseil a été établi dans le cadre de l'accord politique du 3 avril 2024 négocié par la CARICOM. Le 3 janvier 2026 marque neuf ans depuis la proclamation des résultats de la dernière élection présidentielle le 3 janvier 2017 lorsque Jovenel Moïse a été annoncé vainqueur.

POINTS DE DISCUSSION

Le président du CPT Saint-Cyr a appelé à éviter toute dérive à l'approche du 7 février dans la première reconnaissance publique explicite.

Aucune précision fournie sur la gouvernance post-7 février ou la gestion de l'écart constitutionnel de trois cent soixante-cinq jours.

La déclaration s'aligne sur la stratégie de manœuvres silencieuses procédant opérationnellement sans annonce formelle de prolongation.

Les États-Unis approuvent les progrès vers les élections de 2026 acceptant implicitement la prolongation tandis que le Canada déclare une fin inconditionnelle.

Le mandat de la BINUH expire le 31 janvier sept jours avant le CPT créant un calendrier de coordination compressé.

L'absence de déclarations de la CARICOM ou de l'OEA sur la division États-Unis-Canada crée un vide de légitimité internationale.

DÉCISIONS RECOMMANDÉES

Les acteurs internationaux devraient convoquer une session de coordination d'urgence entre le 5 et le 15 janvier pour réconcilier les positions États-Unis-Canada.

La résolution de renouvellement du mandat de la BINUH devrait explicitement aborder le cadre de transition du CPT post-7 février.

Les missions diplomatiques devraient exiger l'annonce formelle par le CPT d'un plan de gouvernance au plus tard le 20 janvier.

Les organisations régionales devraient établir des cadres de contingence pour la gouvernance au-delà de l'échéance du 7 février.

Les organisations de la société civile devraient mobiliser la pression publique pour une communication transparente sur la transition constitutionnelle.



CONFIANCE



Confiance élevée basée sur des rapports institutionnels officiels.

DÉVELOPPEMENT 4

LA PAUSE OPÉRATIONNELLE DE SEIZE JOURS SE POURSUIT COMME LA PLUS LONGUE EN 2025

Le 3 janvier 2026 marque seize jours consécutifs du 21 décembre au 3 janvier sans violence majeure de gangs excluant les incidents isolés du 23 au 26 décembre. Cela représente la période soutenue la plus longue sans incidents de sécurité majeurs en 2025. Aucun nouvel incident n'a été signalé par Haiti Libre, Haiti24, Le Nouvelliste, Vant Bef Info ou d'autres sources surveillées à partir de 16h51 EST le 3 janvier. Le schéma suggère que les gangs demeurent dans une pause opérationnelle stratégique potentiellement liée à la période des fêtes ou au regroupement tactique.

La pause suit le schéma établi le 21 décembre lorsque la violence majeure des gangs a cessé à travers Port-au-Prince malgré les gangs contrôlant quatre-vingts à quatre-vingt-dix pour cent de la capitale. Les pauses opérationnelles précédentes en 2025 dépassaient rarement sept à dix jours avant que la violence ne reprenne. La période actuelle de seize jours est exceptionnelle et soulève des questions sur les calculs stratégiques des gangs alors que l'échéance

constitutionnelle du 7 février approche avec trente-cinq jours restants.

Les opérations gouvernementales ont été réduites pendant la période du 21 décembre au 3 janvier en raison des jours fériés notamment Noël, le Jour de l'An et le Jour des Ancêtres. Les opérations gouvernementales complètes devraient reprendre le 6 janvier. Le test critique sera de savoir si les gangs reprennent la violence dans les vingt-quatre à quarante-huit heures du redémarrage gouvernemental ou si la pause opérationnelle s'étend dans la deuxième semaine de janvier.

La pause n'indique pas une capacité de sécurité améliorée comme le démontre l'agent de la PNH commettant un double meurtre le 1er janvier et le procureur de Port-de-Paix dirigeant une milice illégale. Elle suggère plutôt que la direction des gangs pourrait mener une évaluation stratégique du paysage politique alors que l'expiration du mandat du CPT approche sans cadre de gouvernance clair post-7 février. Les schémas historiques indiquent que les gangs exploitent les périodes d'incertitude politique pour étendre le contrôle territorial ou négocier des concessions.



CONTEXTE HISTORIQUE

La violence des gangs en Haïti opère généralement en cycles avec des périodes d'attaques intenses suivies de pauses opérationnelles pour regroupement, réapprovisionnement ou évaluation stratégique. La pause précédente la plus longue en 2025 était d'environ sept à dix jours. Les gangs contrôlant quatre-vingts à quatre-vingt-dix pour cent de Port-au-Prince ont démontré une capacité d'opérations coordonnées et de timing stratégique de la violence pour maximiser l'impact politique.

POINTS DE DISCUSSION

Seize jours consécutifs du 21 décembre au 3 janvier sans violence majeure de gangs représente la pause la plus longue en 2025.

Zéro incident signalé le 3 janvier à partir de 16h51 EST par les sources surveillées.

Le schéma exceptionnel par rapport aux pauses maximales typiques de sept à dix jours en 2025. Les opérations gouvernementales reprennent le 6 janvier créant un test critique pour la reprise de la violence.

La pause n'indique pas une capacité de sécurité améliorée étant donné l'inconduite policière et la prolifération des milices.

L'évaluation stratégique des gangs probable alors que l'échéance du 7 février approche sans gouvernance claire post-échéance.

DÉCISIONS RECOMMANDÉES

Les forces de sécurité devraient maintenir une posture d'alerte accrue pour une reprise potentielle de la violence entre le 5 et le 7 janvier.

Les agences de renseignement devraient intensifier la surveillance des communications des gangs et des mouvements territoriaux pendant la pause.

Les organisations humanitaires devraient utiliser la pause opérationnelle pour prépositionner les fournitures et renforcer les systèmes de protection communautaire.

Les missions diplomatiques devraient évaluer si la pause indique un positionnement stratégique de la direction des gangs pour la période post-7 février.

Le CPT devrait éviter d'interpréter la pause comme une amélioration de la sécurité et maintenir la préparation opérationnelle pour la reprise de la violence.



CONFIANCE



Confiance élevée basée sur des rapports institutionnels officiels.

À SURVEILLER ENSUITE

PROCHAINES 24 À 48 HEURES

Les opérations gouvernementales reprennent complètement le 6 janvier créant un test critique pour savoir si les gangs reprennent la violence dans les vingt-quatre à quarante-huit heures mettant fin à la pause opérationnelle de seize jours. La traque de l'agent Nelson Prud'homme par la PNH se poursuit avec un accent sur si l'arrestation survient avant que l'attention médiatique ne diminue. Les missions diplomatiques internationales pourraient émettre des déclarations du 3 au 5 janvier concernant les célébrations du Jour de l'Indépendance et le calendrier du 7 février.

CETTE SEMAINE

Le Conseil de sécurité de l'ONU devrait voter entre le 5 et le 15 janvier sur le renouvellement du mandat de la BINUH avant l'expiration du 31 janvier avec la question critique de savoir si la résolution aborde le cadre de transition du CPT post-7 février. La CARICOM ou l'OEA pourraient convoquer des sessions d'urgence entre le 10 et le 20 janvier pour réconcilier la division États-Unis-Canada sur l'échéance du 7 février ou le silence pourrait continuer jusqu'à fin janvier. La reprise de la violence des gangs probable entre le 5 et le 10 janvier alors que les opérations gouvernementales redémarrent.

HORIZON STRATÉGIQUE

AYITI INTEL | ONE-STOP INTELLIGENCE BRIEF

L'expiration du mandat du CPT le 7 février dans trente-cinq jours crée un règlement de comptes constitutionnel sans plan de gouvernance public annoncé. L'écart de trois cent soixante-cinq jours du 7 février 2026 au 7 février 2027 nécessite un cadre pour les élections, la légitimité constitutionnelle et le soutien international. La prolifération des milices s'accélère alors que les communautés perdent foi en la protection de l'État avec le risque que les groupes de vigilance deviennent des organisations criminelles permanentes. La division diplomatique États-Unis-Canada sur l'échéance pourrait fracturer la coordination internationale sur la politique haïtienne au cours du premier trimestre 2026.

SOURCES PRIMAIRES

Haiti Libre 3 janvier 2026 Haiti News Zapping

Vant Bef Info 2 janvier 2026 Double Meurtre a Delmas 40A Un Policier Identifie Comme Principal Suspect

PNH Facebook 2 janvier 2026 Avis de Recherche Marcus Louis Alias Mackendy ou 50

Vant Bef Info 1er janvier 2026 Haiti Celebre le 222e Anniversaire de Son Independance a la Villa d'Accueil

Le Nouvelliste 1er janvier 2026 Le CPT et le Gouvernement Resserrent les Rangs Autour de l'Objectif Electoral

Vant Bef Info Facebook 3 janvier 2026 3 Janvier 2017 Neuf Ans Depuis la Proclamation des Resultats

AlterPresse 3 janvier 2026 Haiti en 2026 Conseil Presidentiel de Transition

Rezo Nodwes 1-3 janvier 2026 Rapport d'Enquête de Port-de-Paix sur la Brigade Armée du Procureur en Chef

Human Rights Watch Rapport Mondial 2025 Chapitre Pays Haiti

Rapport du Conseil de Sécurité de l'ONU janvier 2026 Prévisions Mensuelles sur Haiti Mandat BINUH

Résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU 2025 sur la BINUH 14 juillet 2025

Press UN juillet 2025 Le Conseil de Sécurité Prolonge le Mandat du Bureau Intégré de l'ONU en Haiti